

Temps (mode)	Emplois
PRÉSENT (INDICATIF)	<ul style="list-style-type: none"> • Présent permanent : occupe un espace temporel très vaste (englobant le passé et l'avenir). <ul style="list-style-type: none"> → faits d'expérience : La Terre <u>tourne</u> autour du Soleil. → définition : Une <u>épigramme</u> <u>est</u> un petit poème satirique. → proverbes/maximes : L'<u>habit</u> <u>ne fait</u> pas le moine. On parle ici de présent gnomique ou omnitemporel. • Présent étroit : occupe un intervalle de temps très court. <ul style="list-style-type: none"> → énoncé performatif : qui coïncide avec l'énonciation (ex : Je <u>te remercie</u> !) → énoncé ordinaire : peut occuper un intervalle très court (par exemple dans le cas d'un commentaire sportif) • Présent d'habitude : indique un procès qui se répète (itératif) grâce un complément de temps. • Époques variées : suivi d'un complément de temps, le présent peut évoquer le passé ou le futur (ex : Je <u>viens</u> demain). • Le présent historique évoque des faits passés.
IMPARFAIT (INDICATIF)	<ul style="list-style-type: none"> • Possède une valeur aspectuelle (il s'oppose en cela au passé simple et au passé composé). • L'imparfait n'envisage pas les limites du procès (pas de début ni de fin). • L'imparfait est employé pour décrire des faits d'arrière-plan et seul, il n'introduit pas de repère temporel. • Dans le discours indirect, il est employé pour transposer le discours direct (ex : Il a dit qu'il <u>avait peur</u>). • Dans un système conditionnel hypothétique (si...), il exprime un fait possible ou impossible, situé dans l'avenir ou le présent (ex : Si <u>j'étais</u> toi, je viendrais). • L'imparfait contrefactuel = conditionnel passé. Associé à un complément circonstanciel, il présente un fait contraire à une réalité passée (ex : S'il <u>n'était</u> pas intervenu, je serais sans doute mal en point). • L'imparfait peut aussi exprimer une demande polie : la force de la demande est atténuée parce qu'elle est fictivement rejetée dans le passé.
PASSÉ SIMPLE (INDICATIF)	<ul style="list-style-type: none"> • Le passé simple a presque disparu du langage oral. C'est le langage de l'écrit, le temps de base du récit littéraire classique. • Il donne une vision globale du procès, qu'il présente comme nettement délimité et clos par une « borne finale ». • Il décrit des faits de premier plan et sert à introduire un repère temporel nouveau. • Le passé simple présente des faits coupés de la situation d'énonciation, ce qui donne l'impression que les événements sont lointains.
PASSÉ COMPOSÉ (INDICATIF)	<ul style="list-style-type: none"> • Se forme la plupart du temps avec l'auxiliaire « avoir », sauf pour certains verbes de mouvement ou les verbes pronominaux. • Le passé composé remplace souvent le passé simple : il décrit des faits de premier plan qui se sont produits dans le passé. • Il marque un lien entre la situation d'énonciation et les faits passés grâce à l'auxiliaire au présent. • Il peut exprimer l'accompli du présent (ex : <u>J'ai déjeuné</u>) ou un procès antérieur du présent (ex : Quand ils <u>ont diné</u>, ils vont au cinéma). C'est surtout le cas dans une corrélation de deux propositions, l'une au passé, l'autre au présent.
FUTUR (INDICATIF)	<ul style="list-style-type: none"> • Futur simple : il situe le procès dans l'avenir (seul ou accompagné d'un adverbe). <ul style="list-style-type: none"> → futur injonctif : Vous <u>me rendrez</u> ce devoir lundi prochain. → futur de promesse : Je <u>ferai</u> en sorte que cela n'arrive pas. → futur d'atténuation : En ce cas, je <u>dirai</u> franchement que je n'approuve pas votre méthode. • Le présent, le verbe aller + infinitif, ainsi que les semi-auxiliaires pouvoir et devoir peuvent également exprimer le futur.

	<ul style="list-style-type: none"> • Futur antérieur : il exprime l'accompli ou l'antérieur <ul style="list-style-type: none"> → procès accompli dans l'avenir : Dans 5000 ans, l'humanité <u>aura</u> sans doute <u>disparu</u>. → antériorité : Je te donnerai mon avis quand <u>j'aurai lu</u> ton article. → supposition portant sur le passé : Je pense que Philippe vous <u>aura appris</u> la bonne nouvelle.
CONDITIONNEL (INDICATIF)	<ul style="list-style-type: none"> • Conditionnel présent : il possède une valeur modale très forte, qui s'oppose à celle du futur. <ul style="list-style-type: none"> → expression de l'incertitude, futur hypothétique : Je <u>viendrais</u> demain. → utilisation dans des systèmes hypothétiques : Si j'<u>avais le temps</u>, je <u>viendrais</u> à ton anniversaire (si la condition « avoir le temps » est satisfaite ou possible dans l'avenir, on parle de <i>potentiel</i>. Si elle est impossible ou non réalisée dans le présent, on parle d'<i>irréel du présent</i>). → expression de la condition : <u>J'aurais</u> le temps, je <u>viendrais</u> à ton anniversaire. → expression d'une opinion illusoire : Avec ce froid, <u>on se croirait</u> en plein hiver. → atténuation d'une demande : <u>J'aimerais</u> vous parler. → expression d'une information incertaine (journalistique) : L'homme <u>serait</u> en fait un dangereux criminel. • Conditionnel passé : ses emplois sont similaires à ceux du conditionnel présent, mis à part qu'il situe un fait dans le passé. <ul style="list-style-type: none"> → systèmes hypothétiques : Si j'<u>avais mangé ce matin</u>, j'<u>aurais pu</u> courir ces deux kilomètres sans problème. → opinion illusoire : Avec ce froid, <u>on se serait cru</u> en hiver. → information incertaine : On <u>aurait découvert</u> des traces de vie sur Mars. → atténuation d'une demande : <u>J'aurais souhaité</u> vous rencontrer.
SUBJONCTIF PRÉSENT (SUBJONCTIF)	<ul style="list-style-type: none"> • Le subjonctif est le mode d'interprétation du procès : il n'exprime pas une action que l'on peut situer dans une chronologie, le procès sera présent ou futur. • Le subjonctif suspend la valeur de vérité de la proposition dans laquelle il est employé. • Dans une proposition principale ou indépendante : <ul style="list-style-type: none"> → injonction : Qu'il <u>parte</u>. → supposition : <u>Soit</u> un triangle rectangle... • Dans une proposition subordonnée complétive : <ul style="list-style-type: none"> → COD d'un verbe de volonté ou de sentiment : Je regrette que Pierre <u>parte</u> si tôt. → sujet : Qu'il <u>parte</u> si tôt me désole. • Dans une proposition subordonnée circonstancielle : <ul style="list-style-type: none"> → valeur temporelle : Il mange avant que Luc <u>débarrasse</u>. → valeur de but : La voiture s'arrête pour que le piéton <u>traverse</u>. → valeur de concession : Il vient travailler bien qu'il <u>soit</u> malade. → valeur de condition : Je viendrai, à moins que cela ne vous <u>déplaise</u>. • Dans une proposition subordonnée relative : <ul style="list-style-type: none"> → après un superlatif : C'est le plus beau paysage que j'<u>aie</u> jamais vu. → après une négation : Il n'a trouvé personne qui le <u>comprenne</u>. → après une intention : Elle cherche un studio qui <u>soit</u> bon marché.